



COMMISSION PREVENTION

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.89

PV N°3 publié le 08/09/2026

Réunion du lundi 7 septembre 2026

Responsable : Patrick GADYNE - 06 73 40 75 82 ou 09 75 66 26 33

Membres : Michel RIBIER - 06 27 42 83 35

Salah BENBELAID - 06 62 19 56 42

A L'ATTENTION DES CLUBS

Les clubs souhaitant la caméra embarquée (GO PRO) sur une rencontre, doivent impérativement faire une demande officielle par mail du club, en précisant le(s) motif(s), dans la semaine avant la rencontre, ou de préférence 3 semaines avant.

Après validation de la Commission de Prévention, un délégué avec la caméra embarquée (GO PRO) sera désigné, à la charge du club, de même si un club sollicite par l'intermédiaire d'un membre du District.

MISSION DE LA COMMISSION DE PREVENTION

La Commission de Prévention est là pour l'ensemble des acteurs du football.

Nous avons un rôle préventif et non répressif.

Notre mission première, c'est la détection des rencontres sensibles ; nous récoltons et prenons en compte toutes les informations.

Les informations transmises restent au sein de la commission.

La mise en place d'un délégué officiel, avec ou sans caméra embarquée, ne doit pas être considérée comme une sanction, mais plutôt une aide.

La Prévention est à l'écoute des clubs, des arbitres, des commissions, par téléphone, par mail : merci de préciser « **pour la Commission de Prévention** ».